



ASSOCIATION SPORTIVE FRANÇOIS D'ASSISE
SAISON 2024-25

Le collège Saint François d'Assise propose tous les ans à ses élèves de pratiquer une activité sportive hebdomadaire au travers de son Association Sportive.

MODALITES D'INSCRIPTION :

- Déposez ou faites déposer par votre enfant le dossier d'inscription sous enveloppe avec mentionné dessus NOM / PRENOM / ACTIVITE CHOISIE dans la boîte aux lettres de l'AS située en face de l'accueil : Document page 3 rempli + chèque de cotisation.
- Aucune inscription ne sera acceptée AVANT LE JOUR DE LA RENTREE. Elle sera automatiquement annulée si c'est le cas.
- Montant de l'inscription par chèque à l'ordre de l'AS Saint François d'Assise : 90 euros pour Escalade et Natation et 80 euros pour les autres activités.
- Dans le document d'inscription, il vous est demandé si vous souhaitez que votre enfant obtienne le t-shirt de l'AS. Si c'est le cas, cochez la case, indiquez la taille ADULTE souhaitée, et fournissez un deuxième chèque de 12 euros lors de la remise du dossier.
- Nous acceptons l'aide Pass+ offerte par le département des Yvelines pour l'inscription des jeunes aux activités sportives et culturelles. Le ticket Pass+ imprimable devra être remis avec le chèque du montant de la différence entre le coût de l'inscription et le montant de l'aide obtenue. Pour information, si vous demandez une attestation, elle ne comprendra pas le montant de l'aide Pass+.
- Vous pouvez jusqu'à fin septembre inscrire votre enfant à UNE SEULE ACTIVITE afin qu'un maximum d'élèves puisse bénéficier de l'Association Sportive. A la fin de cette période, nous recommuniquerons avec vous afin de lancer une deuxième campagne d'inscription lors de laquelle vous pourrez, en fonction des disponibilités, inscrire votre enfant à une deuxième activité. Il sera demandé en complément un deuxième chèque de 20 euros pour l'inscription à cette deuxième activité (30 euros pour l'escalade ou la natation).
- Suite à votre inscription vous recevrez un peu plus tard un email de confirmation d'inscription de la part de l'enseignant responsable de l'activité qui vous expliquera également l'organisation des cours d'AS.
- Nous rappelons que l'inscription à l'AS est un vrai engagement et que l'enfant doit être présent lors des séances d'AS comme n'importe quel cours au collège. Un appel sera effectué et les absences notifiées. Vous devrez donc voir avec le bureau des absences pour justifier ces dernières. La participation aux compétitions/rencontres inter-établissement est également un élément important de cet engagement sauf pour le créneau de Natation Non Nageur et le Cross-Training. A ce titre, chaque adhérent de l'AS sera sollicité pour le CROSS départemental mi-octobre. Il y aura, aussi, la possibilité de s'investir en tant jeune officiel (juge, arbitre). Il faudra se rapprocher de l'enseignant de l'activité concernée.

CAS PARTICULIERS : ESCALADE ET NATATION

- Pour des questions de sécurité, les effectifs sont limités.
- En Natation, le créneau du mercredi est réservé aux élèves maîtrisant au minimum deux nages, dont le crawl. Un test sera réalisé lors de la première séance et l'inscription pourra être annulée au cas où votre enfant ne répondrait pas positivement à ce test. Et, le créneau du lundi est réservé prioritairement aux élèves qui n'ont pas encore acquis les compétences du Savoir Nager.
- En escalade, merci de bien prendre connaissance des élèves ciblés selon les créneaux proposés. Pour le créneau du lundi soir et du vendredi soir, la notion de « grimpeurs confirmés » sera également vérifiée par un test lors de la première séance.

<i>ACTIVITES</i>	<i>ELEVES Concernés</i>	<i>JOURS</i>	<i>HORAIRES + Lieux de RDV</i>	<i>LIEUX de pratique</i>
ATHLETISME M. FOUILLE	Collégiens Lycéens	Mercredi Vendredi	⇒ De 12h45 (collège) ou 13h (stade) à 14h30 (stade) ⇒ De 16h30 (collège) ou 16h45 (stade) à 18h15 (stade)	Stade Ladoumègue Montigny
NATATION* M. MAGNIER	Collégiens Lycéens (Maîtrise 2 nages dont crawl)	Mercredi	⇒ De 13h00 (piscine) à 14h30 (piscine)	Piscine du lac Montigny
NATATION* Mme SALEILLES (Diplômée BEESAN)	Collégiens (<u>Pour Elèves Non nageurs !</u>)	Lundi	⇒ De 17h (piscine) à 18h00 (piscine)	Piscine du lac Montigny
CROSS-TRAINING / RENFORCEMENT MUSCULAIRE M. COMTE	Collégiens (uniquement 3 ^{ème}) Lycéens	Lundi	⇒ De 16h30 à 18h00	Collège
ESCALADE M. LAHITTE Mme SALEILLES M. SEQUEIRA	Collégiens Lycéens	Lundi Mercredi Vendredi	⇒ Lycéens (en priorité) et collégiens confirmés : De 17h30 à 19h00 ⇒ Débutants : De 12h45 à 14h15 ⇒ Grimpeurs confirmés : De 17h00 à 18h30	Salle Polyvalente EPS - Collège
HANDBALL M. SEQUEIRA	Benjamins Minimes	Jeudi	⇒ De 16h30 (collège) ou 16h45 (gymnase) à 18h00 (gymnase)	Gymnase Ladoumègue Montigny
FOOTBALL M. DELMARRE Section féminine et masculine	Collégien(ne)s (6 ^{ème} /5 ^{ème}) Collégien(ne)s(4 ^{ème} / 3 ^{ème}) / Lycéen(ne)s	Mercredi	⇒ De 12h45 (collège) à 14h30 (stade) ⇒ De 14h30 (stade) à 15h45 (stade)	Stade Coubertin Montigny
VOLLEY-BALL M. HUBERT M. COMTE	Collégiens Lycéens	Mercredi Vendredi	⇒ De 12h45 (collège) / 13h (gymnase) à 14h00 (gymnase) ⇒ De 16h30 (collège) ou 16h45 (gymnase) à 18h00 (gymnase)	Gymnase Ladoumègue Montigny
TENNIS DE TABLE Mme CHEMLA	Collégiens Lycéens	Lundi Mardi Jeudi	⇒ De 12h35 à 13h30 ⇒ De 11h15 à 12h35 ⇒ De 16h30 à 17h30	Salle Polyvalente Collège
RAID CO-VTT-Escalade-APPN M. MAGNIER M. HUBERT	Collégiens Lycéens	Mardi	⇒ De 17h00 (collège) à 18h30 (collège)	Collège Forêt du Manet



BULLETIN D'INSCRIPTION AS SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

(45 avenue du Manet – Montigny le Bretonneux)

Catégorie d'âge SAISON 2024/2025 :

Poussins : 2014/2015 – Benjamins : 2012/2013 – Minimes : 2010/2011

Cadets : 2008/2009 – Juniors : 2006/2007

Mme, M. _____ souhaite inscrire mon enfant _____

En classe de _____ né(e) le : _____ en catégorie : _____

À l'activité suivante : Activité : _____ Jour : _____ Horaire : _____

Si vous souhaitez le T-Shirt de l'AS cochez cette case : Taille (*Adulte*) : _____

Contacts des parents/responsables légaux :

Tél 1 (*mobile*) : _____ Tél 2 (*fixe*) : _____

Courriel parental (en MAJUSCULES) : _____@_____

L'inscription à LAS implique l'acceptation et l'adhésion de manière complète et totale au règlement intérieur de l'AS Saint-François d'Assise.

Fait le :

SIGNATURE :